

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7294110901

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7294110901>

Cette annonce a été mise en ligne le **11 juin 2022** sur **Actu.fr**
Pour le département : **17 - CHARENTE MARITIME**



*LEGISPHERE AVOCATS
Maître Aurélie LAMBERT
Association d'avocats à Responsabilité Professionnelle
Individuelle
inscrite au Barreau de Saintes
7 Cours du Maréchal Leclerc – 17100 SAINTES*

*CABINET LANG ET ASSOCIES CHARENTES
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social: 2, Route de Royan - Parc Atlantique
17100 SAINTES
RCS SAINTES 354 011 132*

Suivant AGE en date du 08/06/2022, il a été décidé à l'unanimité la transformation de la société en société par actions simplifiée à effet du même jour, sans création d'un être moral nouveau.

Ces décisions entraînent la publication des mentions suivantes :

Forme: Ancienne mention : Société à responsabilité limitée; Nouvelle mention : Société par actions simplifiée

Administration: Ancienne mention : Gérants : Monsieur Pierre-Yves LANG, Monsieur Pierre TURGNE et Monsieur Anthony BROTHIER

Nouvelle mention : Président : Monsieur Pierre-Yves

LANG demeurant à CAYLUS (82160), La Clède.

Directeurs Généraux : Monsieur Pierre TURGNE demeurant à SAINTES (17100), 18, Chemin des Carrières de la Croix, et Monsieur Anthony BROTHIER demeurant à MARSAC (16570), 1 285, Route de Montignac – Lieudit Lagroux.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Toutes les cessions d'actions sont soumises à l'agrément des associés prises à la majorité ordinaire.

Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention en sera faite au RCS de SAINTES.

POUR AVIS, le Président

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

